

Amendements que proposeront les conseillers du groupe POURHuy au conseil communal du 16 décembre 2014.

Amendements au budget extraordinaire :

Amendements de VIDAL Grégory PourHuy au budget communal extraordinaire :

N°1: Amendement au budget communal extraordinaire

Modifier la ligne budgétaire 20150019 intitulée " Réfection des trottoirs de l'entité " pour passer de 20.000 à 60.000€

Justification : le montant prévu pour la réfection des trottoirs est de 20.000€, clairement insuffisant pour effectuer les multiples réfections demandées par les citoyens.

Vote

N°2 : Amendement au budget communal extraordinaire

Créer une ligne budgétaire 20150105 intitulée " Eclairage du passage pour piétons rond point Saint Remy du coté avenue du Condroz " montant 6.500€

Justification : Sécurité absolument nécessaire pour les piétons du coté de l'avenue du Condroz qui est très mal éclairé et très dangereux.

Vote

Amendements de MATHIEU Bernadette au budget communal extraordinaire :

N°1 : Amendement au budget communal extraordinaire

Créer une ligne budgétaire 20150106 intitulée " Réfection de la fontaine avenue des Ardennes " montant 20.000€

Justification : Il est important de remettre en état les fontaines de l'avenue des Ardennes, c'est un plus pour le tourisme. Mais aussi à terme un gain d'argent.

Vote

Amendements au budget ordinaire :

Amendements de VIDAL Grégory PourHuy au budget communal ordinaire :

N°1: Amendement au budget communal ordinaire

Groupe: 049 Impôts et Redevances

Article 040/367-11

Amendement : Suppression de l'article 040/367-11 concernant la taxe sur l'absence de parage

Justificatif: Taxe nouvelle et inutile comme expliquée lors du conseil de novembre.

Vote

N°2 : Amendement au budget communal ordinaire

Groupe : 369 Pompiers

Article 351/121-03

Augmentation des indemnités d'habillement pour les pompiers

Poste actuel : 80.000€

Amendement : Le poste actuel de 80.000€ est augmenté à 100.000€

Justification : le poste diminue de 26.000€ par rapport à 2014, ce qui est inacceptable.

Vote

N°3 : Amendement au budget communal ordinaire

Groupe 599 Commerce – Industrie

Article 561/332-01

Augmentation des moyens destinés à l'asbl office du tourisme

Poste actuel : 150.000€

Amendement : Le poste actuel de 150.000€ est augmenté à 160.000€

Justification : Nécessité d'encourager l'asbl office du tourisme par des moyens de fonctionnement suffisants.

Vote

N°4 : Amendement au budget communal ordinaire

Groupe 789 Education Popul. Et Arts

Article 761/332-01

Augmentation des moyens destinés à l'asbl Maison des jeunes

Poste actuel : 18.000€

Amendement : Le poste actuel de 18.000€ est augmenté à 20.000€

Justification : Les jeunes s'intéressent et proposent de plus en plus de choses, il faut leurs donner des moyens suffisants.

Vote

Amendements du groupe POURHUY au budget communal ordinaire :

N°1: Amendement au budget communal ordinaire

Groupe: 049 Impôts et Redevances

Article 040/372-01

IPP

Amendement : Retour à 7.5% pour l'impôt sur les personnes physiques.

Justificatif : Enfin respecter les promesses électorales de la majorité.

Vote

N°2: Amendement au budget communal ordinaire

Groupe: 839 Sécurité et Assist. Sociale

Article 831/435-01

Augmentation de la subvention de fonctionnement du CPAS

Amendement: le poste actuel de 4.401.900,02 euro est augmenté à 4.600.000 euro

Justificatif: budget réellement nécessaire afin de faire face aux diverses mesures prises par le gouvernement fédéral envers les chômeurs

Vote

Amendements de GELENNE Frédérique PourHuy au budget communal ordinaire :

N°1: Amendement au budget communal ordinaire

Groupe: 839 Sécurité et Assist. sociale

Article 83201/124-02

Augmentation des moyens d'action contre la toxicomanie

Amendement: le poste actuel de 3.475 euro est augmenté à 5.000 euro

Justificatif: budget minimal nécessaire afin de pouvoir continuer une action efficace contre la toxicomanie

Vote

N°2: Amendement au budget communal ordinaire

Groupe: 859 Emploi

Article 85101/332-01

Augmentation des subsides pour l'ALEM

Amendement: le poste actuel de 30.000 euro est augmenté à 50.000 euro

Justificatif: subside identique à l'année précédente pour permettre à l'ALEM de travailler correctement

Vote

N°3: Amendement au budget communal ordinaire

Groupe: 876 Desinfect. - Nett. - Immond.

Article 875/124-02

Augmentation du montant alloué au fonctionnement de Huy Ville Propre

Amendement: le poste actuel de 6.000 euro est augmenté à 8.000 euro

Justificatif: soutenir les moyens d'action des hommes qui sont les 1er relais avec le citoyen

Vote

N°4: Amendement au budget communal ordinaire

Groupe: 789 Education Popul. et Arts

Article 76210/332-01

Augmentation des subsides pour l'UTD

Amendement: le poste actuel de 28.000 euro est augmenté à 30.000 euro

Justificatif: soutenir le dynamisme des membres de l'UTD

Vote

Amendements de MATHIEU Bernadette POURHUY au budget communal ordinaire:

N°1: Amendement au budget communal ordinaire

Groupe: 599 Commerce - Industrie

Article 511/124-06

Augmentation des moyens pour la promotion économique.

Amendement: le poste actuel de 20.000€ est augmenté à 25.000€

Justificatif: budget minimal nécessaire afin de pouvoir continuer une action efficace.

Vote.

- Camions de la saison des betteraves en plein centre-ville : les camions desservant Hesbaye et Condroz pendant la saison des betteraves ont réenvahi le centre-ville au grand dam des règles de sécurité qui étaient appliquées auparavant. Pourquoi avez-vous réautorisé le passage dans le centre-ville et dans Ahin? Quelle est l'opinion de la police à ce sujet?
- Budget préliminaire réclamé par la région wallonne : le budget de la ville est demandé par la région wallonne, qui peine à répondre aux obligations européennes. A cette époque de l'année, une vision globale est déjà possible et plusieurs communes de Wallonie ont annoncé qu'elles étaient prêtes (et en équilibre) quelle est la situation de la ville de Huy? Quel est le montant du déficit de l'année? Combien devrez-vous encore aux bonis des exercices antérieurs?
- Sensibilisation : le Collège pourrait-il prévoir l'organisation d'une journée de sensibilisation contre le cancer du sein?
- Réouverture de la Place anciennement "Verte" au lieu du dépotoir de week-end : la place anciennement verte est devenue, particulièrement les week-ends un véritable dépotoir en centre ville, où les hutois hésitent à s'engager. Bouteilles cassées au sol, bancs occupés à des activités diverses et reproductives, etc...
Quand le collège reverra-t-il cette position dramatique d'étouffement du centre? Les commerces étouffent et se meurent un après l'autre, dans l'indifférence du collège (voir aussi question sur le sdr).
- Schéma de développement territorial ou comment enfoncer des portes ouvertes à grand prix : quand le collège a-t-il l'intention de créer le débat sur le schéma de développement territorial? Quel a été le coût pour la ville? Pour la RW? Parmi les conclusions, on apprend le futur vieillissement de la population, le fait qu'il y'a assez d'écoles à Huy, et que les commerces du centre ne peuvent pas rivaliser car trop peu d'espaces par commerce. Pour en arriver là, quel coût?
- Quai de Namur en déliquescence définitive : le quai de Namur est arrivé au stade ultime de mort annoncée. Plus de commerces et inadaptation totale des projets qui paralysent les éventuels investisseurs et commerçants. Il serait utile d'y ajouter une place pour handicapés et surtout un passage pour piétons à hauteur de l'office du tourisme, de même que la taille des bus ayant progressé, il serait utile de revoir le dessin au sol du parking bus qui, à lui seul, n'arrive plus à en accepter un seul.
- Sabotage ou accident? Tihange 3 à l'arrêt le jour avant la grève. Combien de temps pour la relancer? : l'incendie du transformateur n'était pas nucléaire. Quelles informations a-t-on par rapport à l'enquête ? S'agit-il d'un accident ou d'un sabotage de la même nature qu'à Doel,

intervenant le jour avant la grève en province de Liège? Le blocage automatique de Tihange 3 va évidemment poser un problème qui dépasse largement Huy. Le collège peut-il dire à quel moment la centrale pourra être relancée?

- Quadrilatère : quid d'une réelle étude de mobilité ? Quid du futur problème de parking des occupants et clients des bureaux ?

- Ronds-points de Ben-Ahin : le Collège peut-il nous informer de la suite des négociations avec la DGO1 pour l'aménagement et les derniers tests à faire aux ronds-points?

- Bassinia : le Collège peut-il donner une date pour le retour du Bassinia sur la Grand-Place et préciser s'il s'agira de l'original ou d'une copie?